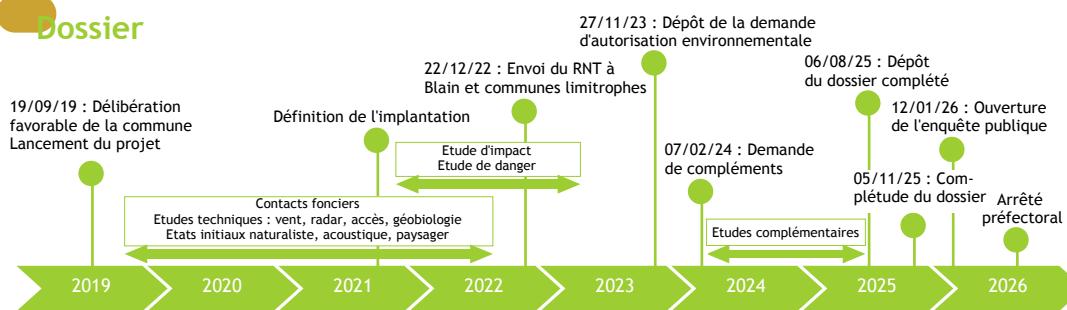


Calendrier



Dossier

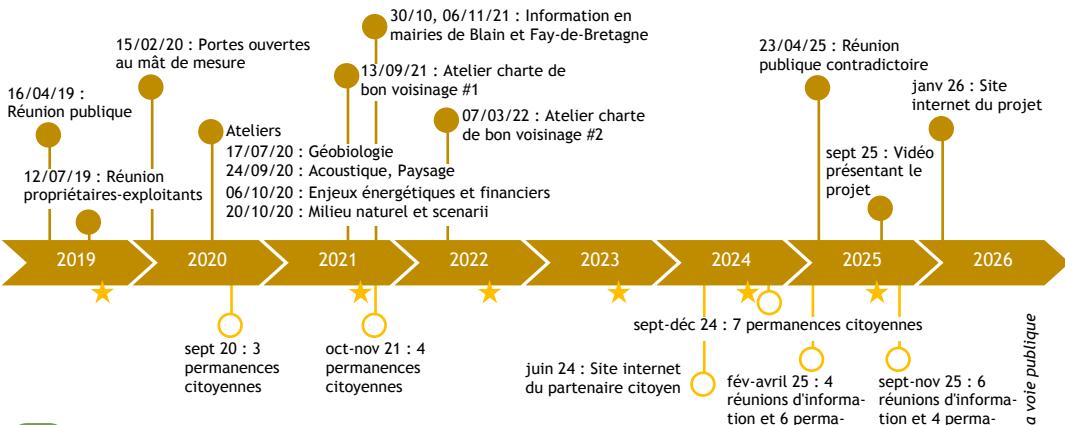


Rencontres avec les élus

- juillet 2019, Communauté de communes Erdre et Gesvres
- septembre 2019 et octobre 2021, Conseils municipaux de Blain et Fay-de-Bretagne
- avril-juin 2025, Commissions municipales de Blain et Fay-de-Bretagne

Concertation

Les porteurs de projet ont organisé des **ateliers** avec les **habitants** en phase de développement pour tenir compte de leurs attentes. Des **temps d'information** ouverts à tous se sont tenus à Blain et Fay-de-Bretagne. Une **charte de bon voisinage** a été construite avec la participation des riverains. A l'invitation d'élus de Fay-de-Bretagne, une **réunion publique contradictoire** s'est tenue en avril 2025.



Information au plus près du terrain

Le partenaire citoyen a tenu de nombreux temps d'information localement, lors de **réunions ouvertes** à tous, de **permanences** dédiées, des fêtes des associations ★. 4 actualités dans le bulletin municipal.

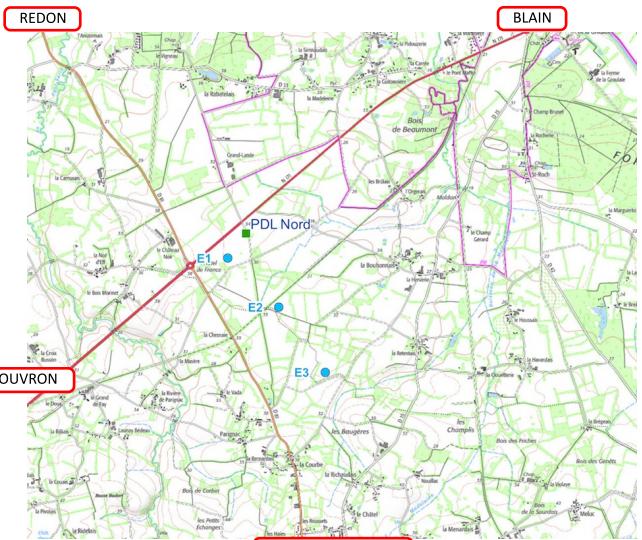
Plus d'informations sur www.eolienneshoteldefrance-blain.com ou contactez-nous contact@eolienneshoteldefrance-blain.com

imprimé pour la SAS Eoliennes de l'Hôtel de France
bâtiment F Parc du Bois Cesbron, rue Roland Garros, 44700 Orvault, n° 851 160 358 R.C.S. Nantes



Eoliennes de l'Hôtel de France Blain

3 Eoliennes de 3 MW chacune



Hauteur du mât : 106m
Diamètre du rotor : 117m
Hauteur totale : 165m

22,3 GWh/an de production attendue
soit 47% de la consommation électrique totale de Blain
ou 90% de sa consommation électrique résidentielle

source : FNCCR - territoire d'énergie 44 - Données de 2021



Photomontage : vue depuis le hameau du Grand de Fay



Décembre 2025 - Ne pas jeter sur la voie publique

Le territoire moteur dans l'émergence du projet

L'arrêt du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes rend possible l'installation d'éoliennes sur Blain. Suite aux nombreux démarchages d'opérateurs privés sur la zone, la mairie de Blain missionne alors Territoire d'Energie 44 (TE44), ex Sydela, pour étudier les implantations possibles sur la commune. Le site de l'Hôtel de France est retenu parmi quatre sites après une étude multi-critères et la mairie de Blain invite les citoyens à participer au projet. Ensemble : municipalité, EnR44 (créée par TE44) et citoyens volontaires, ils sélectionnent Engie Green comme partenaire privé pour le projet Eoliennes de l'Hôtel de France.



Une coopération d'acteurs

Réunis au sein de la société **Eoliennes de l'Hôtel de France**, le projet est **co-piloté, gouverné et financé à parts égales** par 3 partenaires :

- une structure à gouvernance publique, la SEM **EnR44**
- une société privée, **ENGIE Green**
- des citoyens, via la SAS **Energies Citoyennes de l'Hôtel de France**.

Des retombées locales

- Le parc générera des retombées fiscales pour la commune, l'intercommunalité, le département, la région
- L'utilisation des chemins communaux sera indemnisée
- Le retour sur investissement pour la SEM EnR44 apportera des fonds permettant de financer d'autres projets pour les communes du département
- La participation citoyenne, à travers la SAS ECHdF, bénéficiera aux acteurs locaux qui auront investi et à des actions, portées par l'association citoyenne actionnaire du projet, en faveur de la transition énergétique et de la maîtrise des consommations.

De plus, en phase exploitation du parc, les 3 partenaires ont décidé de consacrer chaque année **25 000 €** au financement de projets locaux en faveur de l'environnement.



Retrouvez **Eoliennes de l'Hôtel de France, un partenariat réussi** en images sur notre site internet.

Le **dessin final** du projet éolien est le fruit d'un compromis entre le dialogue local et toutes les contraintes identifiées au travers des différentes études.

Contraintes techniques initiales : distance aux habitations, aux routes, contraintes aéronautiques, radar météo France.

Etude paysagère

Elle identifie les enjeux de perception du projet. Plus de cinquante photomontages ont été réalisés pour présenter un panorama de l'intégration paysagère, dont certains à la demande des riverains ou pour préciser les vues depuis les châteaux de Campbon ou de Blain. Les éoliennes sont disposées en ligne, de façon régulière, parallèlement à la route départementale.

Eviter - Réduire - Compenser

Tout au long du développement, les porteurs de projet ont eu à cœur d'appliquer la démarche Eviter-Réduire-Compenser

- Intervention sur site d'un géobiologue et d'un géomètre en amont de l'implantation pour identifier les failles et s'en éloigner
- Eoliennes placées dans des zones à faible sensibilité naturaliste : éloignement des haies, boisements, arbres remarquables, zones humides
- Alignement des plateformes des éoliennes dans le sens du travail agricole
- Repositionnement d'une plateforme pour réduire l'emprise en zone humide
- Adaptation des accès dans les parcelles pour diminuer l'impact sur les haies
- Zones humides compensées à fonctionnalité équivalente, sur une surface multipliée par 4
- Plantation participative (citoyens, scolaires) de plus du double de haies coupées, en partenariat avec une association pour la préservation du bocage.